

Pour en savoir plus :

- **AFSOS** (Association Francophone des Soins Oncologiques de Support) : www.afsos.org
- **GTFC** (Groupe Francophone Thrombose et Cancer) : www.thrombose-cancer.com
- **INCa** : www.e-cancer.fr
- **ONCOBFC** (Réseau régional de cancérologie Bourgogne Franche-Comté) : www.oncobfc.fr
- **La Ligue contre le cancer** : www.ligue-cancer.net

PARTIES PRENANTES



INFORMATION PATIENT



MON TRAITEMENT ANTICOAGULANT

Ma carte de traitement anticoagulant est personnelle et peut me sauver la vie en cas d'urgence.

Je la garde toujours avec moi.

Je la range par exemple avec mes cartes de sécurité sociale et de mutuelle. Je la montre à tous les professionnels de santé que je consulte.

MON TRAITEMENT ANTICOAGULANT

Nom du traitement :

Date de début du traitement :

Posologie :



Qu'est-ce qu'une phlébite ou une embolie pulmonaire ?

Il s'agit d'un caillot de sang qui peut se former dans toutes les veines de l'organisme (phlébite) et se déplacer dans les poumons (embolie pulmonaire). La phlébite est aussi nommée thrombose veineuse.



Quel type de traitement est prescrit par mon médecin ?

Le traitement curatif d'une thrombose ou d'une embolie pulmonaire peut survenir en cas de maladie cancéreuse. Il est adapté à chaque patient. Le traitement recommandé est alors un anticoagulant injectable dit HBPM (Héparine de Bas Poids Moléculaire), permettant de fluidifier le sang. Il est administré pour une durée de 6 mois ou plus selon l'évolution de la maladie et des traitements.



Comment se passe l'administration de mon traitement ?

Une infirmière interviendra 7 jours sur 7 à heure régulière pour réaliser une injection sous-cutanée (sous la peau du ventre par exemple et en variant les sites d'injection). Si je le souhaite, je pourrai faire moi-même ces piqûres après une courte formation.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE



- Je n'interromps jamais mon traitement anticoagulant sans avis médical.
- Je signale tout changement soudain : perte ou prise de poids, coloration des urines, saignements suspects ou anormaux.
- Je consulte rapidement mon médecin ou appelle le 15 en cas de symptômes inhabituels.
- J'alerte les professionnels de santé de la prise d'un traitement anticoagulant, particulièrement avant tout geste médical ou chirurgical (soins dentaires, fibroscopies, coloscopies, anesthésie, infiltration...).
- Mon médecin adaptera mon traitement anticoagulant si nécessaire.
- Je fais mon suivi biologique prescrit par mon médecin.
- Je ne prends pas d'autres produits sans conseil ou avis médical (aspirine, anti-inflammatoires, plantes, huiles essentielles...).



Les seringues ne doivent pas être jetées avec les déchets ménagers.

Je les dépose dans un mini-collecteur (boîte jaune) remis par mon pharmacien.
Je lui rapporte à la fin de mon traitement.

MES COORDONNÉES

Nom et prénom :

Date de naissance :

Contact en cas de besoin :

.....

MON ÉQUIPE DE SOIN

Médecin traitant :

Spécialiste :

Pharmacien(ne) :

Infirmier(ière) :